

## **BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES EN COPROPRIETE : REGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES**

### **Objectifs pédagogiques et opérationnels**

S'approprier la réglementation relative aux bornes de recharge pour véhicules installées dans les copropriétés  
Connaître les rudiments d'installation, d'utilisation et de maintenance pour transmettre les bonnes informations à ses interlocuteurs (membres du CS, copropriétaires, locataires...)

### **Pré requis**

Aucun

### **Public**

Gestionnaires et collaborateurs des services de copropriété  
Responsables de services généraux et leurs équipes

### **Suivi et validation**

Rapport de connexion  
Questions orales ou écrites (QCM)  
Evaluation de la formation en ligne

### **Méthodes pédagogiques et moyens techniques**

Alternance d'exposés et de cas pratiques  
Etude de situations concrètes  
Projection du support de formation  
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

### **Durée – Modalités**

3h30 – Distanciel synchrone (classe virtuelle)

## **PROGRAMME DETAILLE**

### **1. LE CONTEXTE ET LES ENJEUX**

L'augmentation du nombre de véhicules électriques  
Les besoins de rechargement public et privé  
Quelques mots sur les coûts des véhicules électriques

### **2. LES DIFFERENTES SOLUTIONS TECHNIQUES**

Connaître les types de bornes et les modèles de prises  
Comprendre les enjeux techniques des installations de bornes  
Evaluer les différentes solutions possibles

### **3. LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR**

Quelles sont les obligations du syndic ?  
Anticiper les demandes des copropriétaire (droit à la prise)  
Quid des demandes formulées par les locataires ?  
Piloter les décisions en AG

### **4. RETOURS D'EXPERIENCE**

Mesurer l'intérêt d'équiper les copropriétés  
Quelques exemples concrets, études d'experts, coûts réels  
Concrètement comment cela fonctionne ?

***Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant***